



## SUPRÊME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GÉNÉRAUX DU 33<sup>e</sup> DEGRÉ ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

*Sous la Voûte Céleste et le point Zénith correspondant à 43° 23' 30" de latitude Nord et à 6° 20' 27" de longitude Est au grand méridien de Paris, à La villa Voltaire 83340 LE CANNET DES MAURES*

*A nos Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Sublimes Princes du Royal Secret, Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs, Grands Elus Chevaliers Kadosch, Souverains Princes Chevaliers Rose-Croix, Grands Elus Parfaits et Sublimes Maçons, Grands Maîtres Architectes, Maîtres Secrets. A tous les Frères Maçons du Rite Écossais Ancien et Accepté répandus sur la surface du globe,*

*Faisons savoir :*

*Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté du Puissant Lieutenant Grand Commandeur et des Souverains Grands Inspecteurs Généraux du 33<sup>e</sup> et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté composant le Suprême Conseil de Uni, Chefs, Protecteurs et Vrais Conservateurs de l'Ordre avons nommé :*

### CHEVALIER ROSE CROIX, 18<sup>e</sup> DEGRÉ DE NOTRE RITE

*Notre Très Cher Frère* **André Marcel BRUN** **FDG018**

*Inscrit ou contrôlé du Souverain Chapitre N° C1* **à la Vallée des Maures**

*Sous le titre distinctif* **LE FOYER ÉCOSSAIS**

*Voulant que ce Frère jouisse des avantages, droits, prérogatives et honneurs attachés à ce degré, qu'il en exerce les attributions en conformité des Constitutions, Règlements généraux et particuliers de notre Ordre et qu'il soit partout reconnu en cette qualité, lui avons fait délivrer le présent bref dument certifié, signé, scellé et timbré de notre Sceau, pour constater à la fois le degré qui lui est conféré et son inscription ou contrôle particulier de notre 18<sup>e</sup> degré sous le N° 018*

*Mandons et ordonnons à tous les Maçons réguliers, à tous les Auteurs de notre Jurisdiction, Invitons tous autres Maçons ou Corps maçonniques réguliers de tous degrés, au nom de cette réciprocité de devoirs, d'amitié et de bienveillance qui nous lie et nous unit, à le reconnaître aux degrés et titres énoncés et à remplir envers lui tous les devoirs prescrits par les lois de l'Ordre.*

*Fait et donné en Tenue du Suprême Conseil, le 24 Juin 2017*

*Certifié, signé, contresigné, scellé et timbré des Sceaux et timbres du Suprême Conseil Uni par nous, Souverain Grand Inspecteur Général,*

*Garde des Sceaux du Rite*

**LE TRÈS PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR**



André SAGNARD

**LE GRAND SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

